Nantes: coup de cutter à la gorge et tendons du bras sectionnés

23/06/2018 à 6h43

Tout serait parti d'une dette de stupéfiants. Dans la nuit du 13 au 14 juin, deux frères, habitant Nantes, s'en seraient allés la réclamer. L'un des deux aurait saisi un cutter. Puis donné un coup au niveau de la gorge et un autre au bras. Résultat : tendons sectionnés pour la victime et deux mois d'ITT (interruption totale de travail).
(…)

Ouest-France